

Le Brimontais

Un habitant informé est un habitant satisfait...



2018

Bonne Année !!!

08

Janvier 2018

Délibérations

Articles

Infos Diverses

Ecole



CELA S'EST PASSÉ À BRIMONT...



Marché de Noël 19/11

Depuis quelques années, le marché de Noël organisé par La Brimontaise connaît un succès grandissant avec une fréquentation accrue.

Ce dimanche 19 novembre, artisans et créateurs sont venus en nombre dans la salle polyvalente de Brimont pour présenter une grande variété de produits : bijoux, objets faits-main, produits du terroir (champagne et gastronomie)...

Les visiteurs ont pu trouver des idées originales pour compléter la hotte du Père Noël. Et pour clore leur petit tour dans la joie et la bonne humeur, un verre de vin chaud leur était offert à la buvette.

Vivement l'année prochaine !



Noël des Enfants 17/12

Cette année, la Brimontaise nous a proposé un duo d'artiste/animateur.

Un numéro de pole dance, une séance de gonflage de ballons de toutes formes, un numéro de contorsionniste et une multitude de jeux en bois ont fait la joie des petits et des grands.

Un goûter et une distribution de chocolats de la part du Père Noël, qui s'était spécialement déplacé pour l'occasion, ont mis fin à cet agréable moment.

Merci aussi à la Brimontaise d'avoir mis des photos du Noël de l'an dernier à la disposition des parents.

Sommaire

Le Brimontais

Janvier 2018

#08

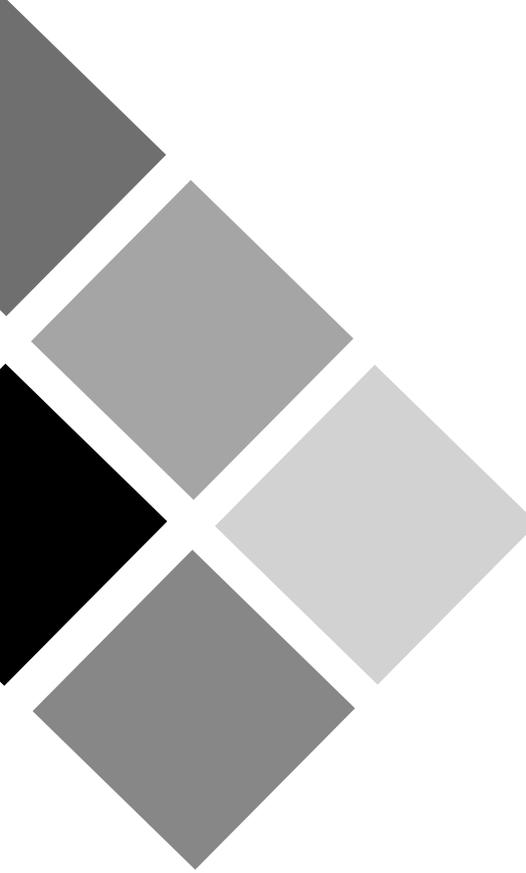
P 4	Le mot du Maire
P 6	Délibérations
P 11	Infos diverses
P 14	Histoire de cloches
P 16	Sycodec
P 17	Jeux
P 19	Ecole
P 20	Agenda



Comité de Rédaction / Commission Information de Brimont,
Maxime Bagnet et les maitresses de l'école de Brimont.

Impression / Alliance Partenaires Graphiques

Conception et Mise en page / Frédéric Blondiaux



Le mot du

Madame, Monsieur,

Comme écrit dans mon dernier mot, nous avons dû revoir notre dossier de PLU.

L'attention que nous avons portée aux demandes pressantes des services de l'Etat nous permet de pouvoir poursuivre ce dossier avec leur accord sur les nouvelles définitions des règles à appliquer. Malgré tout on ne pourrait pas, et si tout va bien, obtenir l'application de notre document d'urbanisme avant mars 2019.

Pour les travaux de voirie par la Communauté Urbaine nous avons 3 volets :

- Des travaux de fonctionnement qui concernent la réfection des chaussées dégradées. Ces travaux devaient être réalisés avant la fin de l'année mais l'entreprise qui a le marché au Grand Reims n'a pas pu faire face à son marché dans les délais. Vu le montant des différents devis en notre possession il convient aussi d'examiner les travaux à réaliser. Le Grand Reims a recruté une personne qui aura pour mission de nous accompagner dans le secteur Nord-Ouest (jusqu'à Fismes). Nous avons rendez-vous avec elle début 2018.
- Des travaux d'investissement pour la rue des Vignes : création de voirie. (budgété)
- Des travaux pour mise en place de ralentisseurs (10.000 € inscrits au budget ce qui est peu)

A charge de la Commune : Pour la mise en sécurité du CD 26, nous sommes dans l'attente de l'étude demandée.

L'ASA (Association syndicale autorisée qui regroupe les propriétaires viticoles de Brimont) a décidé de réaliser et financer l'aménagement de certains chemins qui desservent les vignes.

Pour l'école, afin d'établir un diagnostic amiante et de préparer le dossier de démolition du préfabriqué actuel, les enfants occupant ce bâtiment devront déménager aux vacances de février. Ensuite seront entrepris les travaux de fondations pour recevoir

mairie

Le Brimontais

le modulaire dont l'installation devra être terminée pour le 15 août.

Vous avez pu constater les problèmes que nous avons rencontrés sur notre réseau d'éclairage public. Sachez que notre électricien est intervenu (même le soir du réveillon! Un grand merci) et fait le maximum pour solutionner ces dysfonctionnements. Il est vrai que nous nous sommes habitués à cet éclairage de nuit.

Pour connaître l'état de la construction de notre église, nous avons fait procéder à des contrôles des fissures existantes. Nous pouvons être rassurés, les mesures prises ne montrent aucune anomalie.

Je dois remercier tous ceux qui se dévouent bénévolement pour la commune, tant pour l'animation que pour l'embellissement, les décorations.

Je n'énumérerai pas toutes les actions menées mais citerai 3 points : le Noël des enfants qui rencontre toujours un franc succès, la plantation d'arbustes sur le talus du terrain communal situé à l'angle de la rue du Fort et de la rue de la Ferme, les décorations de Noël qui ont pris la place du fleurissement estival.

L'équipe en place a besoin d'être étoffée. Venez à leur rencontre pour voir comment vous pouvez participer à toutes ces activités.

En ce début d'année je souhaite à chacun d'entre vous toute la pleine réussite de vos projets.

Jean-Pierre Desplanques

Délibérations

Conseil Municipal

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BRIMONT

SÉANCE DU 3/10/2017

Présents : Mesdames, Mademoiselle et Messieurs Jean-Pierre DESPLANQUES, Valérie CHENIVESSE, Gilles DROCOURT, André JACOB, Nadine GAYET, Jocelyne HOTTE, Pierre FORTANE, Frédéric BLONDIAUX

Absents excusés : François-Xavier HOTTE, Brice GOURNAY, Lydia MINIER

Procurations : Néant

Secrétaire de séance : Madame Valérie CHENIVESSE

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇ **DELIBERATION** N° 41-10-2017 ◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Aliénation de chemin

Vu la délibération n° 08-01-2017 du 16 janvier 2017 envisageant la désaffectation d'une partie de la rue des remparts,

Considérant la demande d'un riverain de pouvoir accéder à sa parcelle située à l'extrémité de l'impasse,

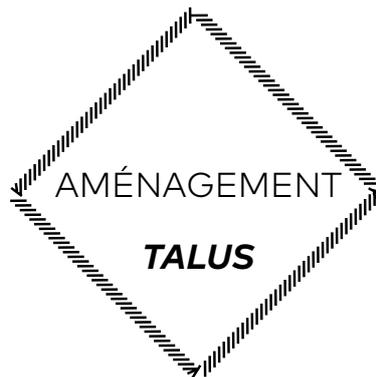
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide

D'annuler la désaffectation de cette partie de la rue des remparts en impasse.

Cette décision annule la délibération n°08-01-2017 du 16 janvier 2017.

Infos

Diverses



Les travaux d'aménagement du talus à la pointe de la rue du fort et de la rue de ferme ont débuté.

Après l'installation dans un premier temps d'une bâche, les plantations ont pu commencer.

Ce ne sont pas moins de 520 plants qui seront installés sur les 220m². Les travaux s'avèrent compliqués. En effet, la météo de la première journée n'a pas été clémente : c'est sous une pluie continue que les plantations se sont déroulées.

De plus le profil délicat ne facilite pas la tâche, la pose d'une échelle obligatoire complique la mise en œuvre.

Gageons que le résultat sera magnifique.

Le financement de cette réalisation a été supporté à 50% par l'association La Brimontaise et 50% par la commune.

Remercions cette association pour sa très forte implication dans notre village.

Trois des membres dont la présidente Mmes Nadine GAYET, Jocelyne HOTTE, et Florence JACOB ont participé aux travaux.

Nous profitons de ces quelques lignes pour lancer un appel aux personnes qui seraient intéressées pour la rejoindre, car des bras manquent cruellement.

Des personnes s'étant particulièrement beaucoup investis ces dernières années ont décidé de prendre un peu de recul, ce qui est parfaitement compréhensible.

Toutefois si de nouveaux bénévoles ne sont pas rapidement intéressés l'association devra faire des choix dans sa programmation, ce qui amènera celle-ci à des suppressions de manifestations, le faible nombre de membres actuels, ne permettra pas la surcharge de travail.

Remercions chaleureusement également :

Mrs Jean-Michel COQUIZART et Pascal SAGE pour l'installation de la bâche,

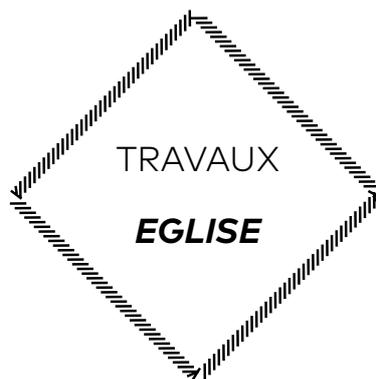
M Pierre VERNET qui s'est chargé du transport et de la mise à disposition de son matériel,

M Badet Daniel qui est venu spontanément prêté mains fortes aux femmes.

KEVIN, notre employé communal.



Diverses



Depuis plusieurs années, des arbres poussaient au niveau du clocher. Pour des raisons de sécurité (les racines pouvaient endommager la structure), la commune a décidé d'enlever cette végétation encombrante.

Dans un premier temps, une entreprise de la banlieue de Reims devait intervenir rapidement. Après des mois d'attente, les arbres continuaient à pousser tranquillement.

C'est pour cela que, courant octobre, nous avons pris la décision de faire appel à un autre prestataire.

Le 09 Novembre, une nacelle spécialisée se mettait en œuvre pour réaliser les travaux.

C'est à une hauteur avoisinant les 30m que l'opération s'est déroulée. Après examen, aucun dégât n'a été constaté, la pierre est intacte.

Dans un second temps les gouttières ont été nettoyées, la hauteur était moindre mais le déport de 25 m n'était pas moins impressionnant.

La marche en pierre du porche de l'église a été réparée car celle-ci s'était fortement affaissée.

Comme vous avez pu le constater, une place pour les PMR (personne à mobilité réduite) a été créée devant l'église.

Des bandes podotactiles d'éveil et de vigilance, comme l'exige la loi (pour les escaliers), avaient été installées.

Ce produit en plastique collé n'a pas donné entière satisfaction. Donc, nous avons décidé de l'enlever et de le remplacer par des bandes en inox vissées. Elles seront posées prochainement.

La loi nous impose également de contraster les premières et les dernières marches des

escaliers, c'est pourquoi une peinture a été appliquée.

Des fissures existaient depuis longtemps sur l'édifice. Afin de s'assurer qu'il n'y avait pas d'élargissement, une entreprise a été dépêchée afin d'effectuer une surveillance mensuelle. Des témoins pour le contrôle et la mesure des fissures, afin de déterminer le caractère et l'importance du désordre, ont été posés. Les mesures enregistrées sont très précises.

A ce jour rien d'anormal n'a été constaté.





Nouvelle étape dans la modernisation des démarches administratives : fin de la délivrance des permis de conduire et des cartes grises en préfecture et sous-préfecture.

La relation avec les usagers est une préoccupation permanente de l'Etat. Les technologies du numérique permettent de simplifier les démarches administratives des citoyens. Ainsi, dès à présent, il n'est plus nécessaire de se déplacer en préfecture ou sous-préfecture, vous pouvez faire vos démarches pour les cartes grises et les permis de conduire, depuis chez vous, sur www.ants.gouv.fr, 24h/24, 7j/7!

Qu'est-ce qu'une télé-procédure ?

Les télé-procédures permettent d'accomplir les démarches administratives courantes sur Internet, sans passer par un guichet.

Sur quel site pouvez-vous réaliser une démarche en ligne?

Sur le site Internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr

Comment accéder à la télé-procédure ?

- Depuis votre domicile, via Internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre

smartphone ;

- chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles) ;

- depuis un Point numérique, situé en préfecture ou sous-préfecture ;

- dans un Espace numérique, chez les partenaires de la préfecture, telles que les Maisons de Service au Public.

Dans ces Points et Espaces numériques, vous ne serez pas seuls, des médiateurs

numériques, formés pour vous accompagner, seront à vos côtés.

Le préfet a conscience que pour une partie des usagers, les plus éloignés de la sphère numérique, cela nécessitera probablement un accompagnement par un membre de la famille, un proche, un voisin, un collègue.



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE

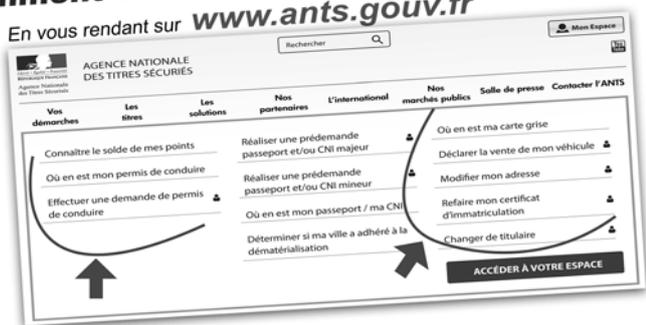
MES DÉMARCHES
à portée de clic!



**Attention changement important :
la gestion des permis de conduire
et cartes grises se modernise**

Pourquoi ?
Les démarches administratives se font désormais en ligne, depuis chez vous,
24 h / 24 - 7 j / 7

Comment ?
En vous rendant sur **www.ants.gouv.fr**



Mais il faut s'identifier...
Où et pour cela nous vous recommandons d'utiliser un seul identifiant et un seul mot de passe à vie pour tous les sites de l'État avec :



Et si je ne dispose pas de matériel ?
Rendez-vous dans un Point numérique (préfecture, sous-préfecture) ou dans un Espace numérique (Maison de Service Au Public)
Mais avant, renseignez-vous : un membre de votre famille, un proche, un voisin, un collègue,... vous aidera certainement pour une solution sans déplacement

Histoire

De cloches

Les guerres étaient très friandes du bronze des cloches pour les besoins de l'artillerie. Brimont n'a pas échappé à ce prélèvement. Le premier a eu lieu lors de la révolution de 1789 où ses trois cloches ont disparus. Le second, lors de la guerre de 1914-1918 où les deux résidentes ont aussi disparu. Sûr que celles consacrées à cet article ont dû trembler, elles aussi, dans les années 1940-1944.

La reconstruction du village entamée en 1920 a vu naître une église provisoire puis une nouvelle église inaugurée en 1926 et l'installation des nouvelles habitantes de son nouveau clocher en 1927. La tradition voulait que l'on sanctifie ces cloches avant de les installer. Monsieur PIERLOT Léon, ancien maire de Brimont a laissé un écrit dont je me suis inspiré. Pascal LALUC, le seul qui connaisse l'histoire du clocher et qui sache et accepte de carillonner pour de événements exceptionnels, m'a confié les photographies des stars de cette étude. Sur chacune d'entre-elles sont fondus dans la masse les écrits que je vous rapporte.

Première Cloche



Elle remplace *Françoise Elisabeth RUINART de BRIMONT*, enlevée par les Allemands au cours des hostilités. Elle avait eu pour parrain en 1822 François Jean Irénée RUINART de BRIMONT, Maire de Reims et pour marraine Marie Françoise Elisabeth Brigitte GARVEY, son épouse.

Bénite le 6 juin 1927 par son éminence le cardinal LUCON archevêque de Reims, elle a été nommée *Liliane Marie Gérard* par madame Paule

MURE et monsieur le vicomte Gérard RUINART de BRIMONT, l'Abbé BEGNY étant curé de la paroisse.

Cette cloche a été offerte par le vicomte Gérard Ruinart de Brimont, dernier du nom et du titre.

Seconde Cloche



Je remplace *Louise Alexandrine Angélique Talleyrand Périgord*, enlevée par les Allemands durant la guerre 1914-1918. Elle avait eu pour parrain en 1822 le baron Alexandre De TALLEYRAND

PERIGORD, préfet de l'Allier et pour marraine madame Louise Fidèle De MONTIGNY, baronne de TALLEYRAND, douairière, sa mère.

Bénite le 6 juin 1927 par le cardinal LUCON Archevêque de Reims, j'ai été nommée *Marie Charlotte Louise Remiette* par monsieur Léon LALUC, Maire, Chevalier de la Légion d'Honneur et par Marie Charlotte FAGOT son épouse, l'Abbé BEGNY étant curé de la paroisse.

Troisième Cloche



Je rappelle *Hélène Françoise, Geneviève et Marie Joseph*, disparues toutes trois à la révolution, fondues à Brimont le 13 juillet 1771 par LECOMTE fondeur à Reims, bénites le 19 juillet par M THIERRON dernier curé du titre de Brimont et Brimontel. Elles avaient eu

pour parrain et marraine les époux RUINART TRONSON, le Chanoine PATOUILLIART de l'église collégiale de Rosoy en Thiérache et le curé de Brimont avec sa sœur.

Bénite le 6 juin 1927 par son éminence le Cardinal LUCON, archevêque de Reims, j'ai été nommée *Marie Octavie Joséphine* par monsieur l'abbé Félix Ernest BEGNY, curé de Brimont, et par madame Marie Octavie MISSA, veuve de monsieur Auguste PIERLOT, ancien maire de Brimont, monsieur Léon LALUC étant maire de Brimont.

Quatrième Cloche

Une quatrième, beaucoup moins conséquente, y a également sa place. Son histoire a disparu. Il est probable que, lors de la déconstruction de l'église

provisoire après 1927, cette cloche, privée de son clocher, ait trouvé domicile dans le clocher actuel.



Eglise provisoire



Dechetterie

Brimont

REPORT DE COLLECTE

JOURS FÉRIÉS → JE SORS MON BAC

Mardi 1er mai

le vendredi 27 avril au soir

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 9h/13h

Mercredi et jeudi : 9h/12h et 14h/18h

Vendredi et samedi : 14h/18h

Pour les **particuliers**, l'accès est gratuit sur présentation de la **vignette d'accès** aux déchèteries.

(Télécharger le formulaire sur le site sycodec.fr)

Pour les **professionnels**, associations, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs... **l'accès est payant.**

Pour les ouvertures d'après-midi, l'heure limite d'accès est fixée à 17h45 pour une fermeture complète du site à 18h00.

Sources: Sycodec

www.sycodec.fr

DÉCHETS À DÉPOSER DANS LES BENNES



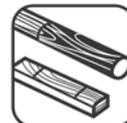
AMEUBLEMENT



FILMS AGRICOLES USAGÉS



BOIS



BOIS TRAITÉ



CARTONS



DÉCHETS VERTS



ENCOMBRANTS



MÉTAUX



TEXTILE



VERRES

DÉCHETS À PRÉSENTER AU GARDIEN



BATTERIES



CARTOUCHES ENCRE



DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUE (DDS)



PILES ET ACCUMULATEURS



RADIOGRAPHIES



DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES



DEEE

■ Déchets de soins sur inscription uniquement

JEUX

E	A	E	T	P	A	Q	U	E	B	O	T	O
L	G	O	N	D	O	L	E	R	Q	A	A	G
L	R	E	M	O	R	Q	U	E	U	R	N	R
E	N	E	Y	O	L	E	G	I	E	U	K	A
V	U	R	I	N	S	E	O	N	R	A	E	C
A	K	T	I	T	G	L	R	O	I	E	R	R
R	A	O	H	R	U	A	I	H	V	S	E	E
A	Y	C	A	T	T	L	P	T	A	S	M	I
C	A	B	E	U	Q	R	A	B	N	I	A	T
Y	K	E	P	U	O	L	A	H	C	A	E	U
R	N	A	R	A	M	A	T	A	C	V	T	R
E	T	T	E	L	E	O	G	C	A	B	S	O
B	O	U	T	R	E	T	T	E	D	E	V	M

REMORQUEUR VELETTE BAC
 CHALUTIER STEAMER
 CATAMARAN BARQUE
 CARAVELLE NAVIRE
 VAISSEAU BOUTRE
 CHALOUPÉ TANKER
 GOELETTE YACHT
 PAQUEBOT KAYAK
 MORUTIER COTRE
 PIROGUE BARGE
 THONIER CARGO
 GONDOLE YOLE

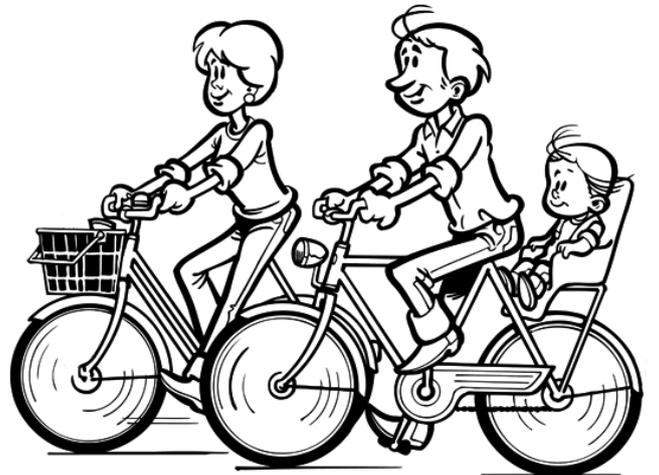
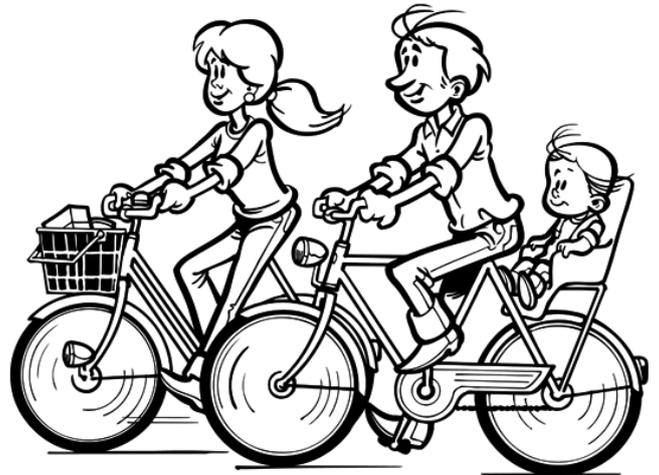


Jeu des erreurs



Il y a SIX différences entre les deux dessins...

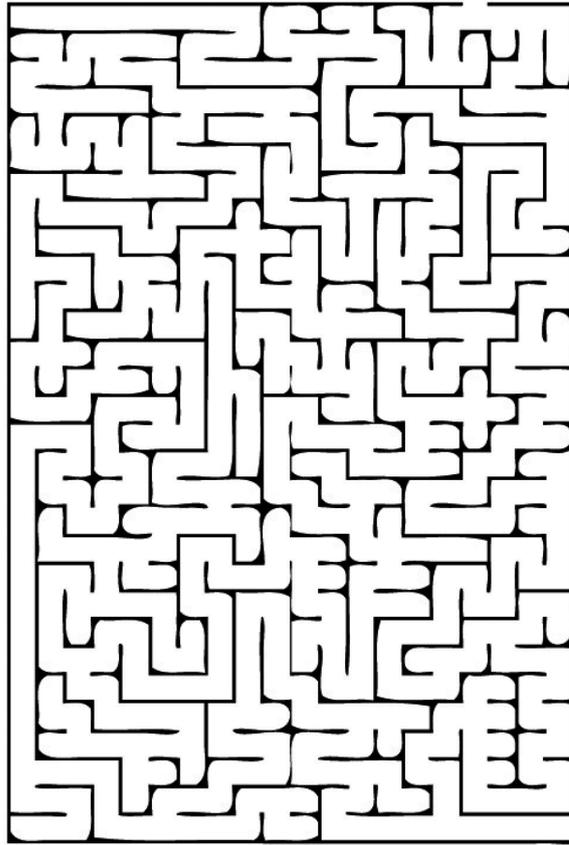
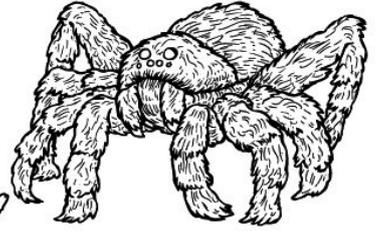
Jeu des 7 erreurs



JEUX

INSECTS & CO.

Labyrinthe
Difficile



2			6		1			5
1		9		7		8		4
			8		9			
	2	6				7	3	
7								6
	5	8				9	1	
			2		8			
8		2		6		1		9
6			3		5			7

ECOLE...



Théléthon

8/12

Le vendredi 8 décembre, nous avons participé au Téléthon. Nous avons réalisé un goûter : chacun avait un beignet et un verre de chocolat chaud.



Après la récréation et la chorale, nous pouvions acheter un petit paquet de bonbons, toujours au profit de l'AFM.

Le goûter a rapporté environ 80€ pour les deux classes.

Après le goûter et la récréation, place à la chorale !



Certains enfants avaient commandé, par avance, des sachets de bonbons. D'autres les ont achetés à la sortie des classes. Au total, une cinquantaine de sachets ont été vendus, toujours au profit de l'AFM.

Merci à tous pour votre participation !

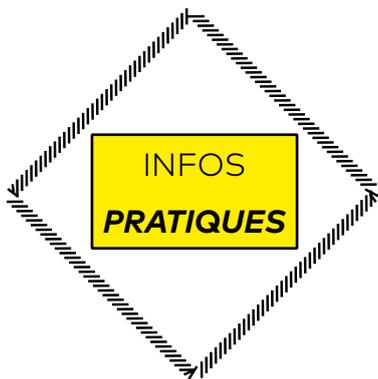
Cérémonie du 11 Novembre

Comme chaque année, la cérémonie du 11 novembre a eu lieu dans les villages de Brimont et de Courcy.

Les enfants étaient invités à venir chanter au monument aux morts.

Nous les remercions pour leur participation !





MAIRIE

Horaires d'ouverture

Lundi de 12h30 à 13h30

Mercredi de 19h à 20h

(permanence des élus)

Vendredi de 14h à 15h

03 26 49 65 43

mairie.brimont@wanadoo.fr

www.brimont.fr

GENDARMERIE

Witry-lès-Reims

03 26 07 17 11

MESSE

A l'église de Brimont

Dimanche 4 mars à 10h30

Dimanche 1er avril à 10h30

Jeudi 10 mai à 10h30

ECOLE

Elémentaire Brimont

03 26 49 62 46

Maternelle Courcy

03 26 49 62 91

Elementaire Courcy

03 26 49 63 00

PRESBYTERE

2, place de l'église

51220 Merfy

03 26 03 10 20

Père Cyril Goglin

WWW.BRIMONT.FR

Retrouvez les actualités, agendas et autres informations sur notre site internet!



18 MARS

LOTO



2 AVRIL

PAQUES DES ENFANTS



8 AVRIL

BROCANTE



5-6-7 MAI

FETE PATRONALE



8 MAI

CONCOURS PETANQUE



14 JUILLET

FEU D'ARTIFICE / CONCOURS PETANQUE



Le Brimontois